

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 10 FÉVRIER 2025 À 19 HEURES, SOUS
LA PRÉSIDENTE DE MADAME JOSIANE APPELBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain
Caroline Bujold
François Poirier
Yves Barriault

Est également présente : Madame Christine Henry, directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

Les conseillers Guillaume Poirier et Laurent St-Onge sont absents.

.....

033-02-2025 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h, elle invite les élus à prendre en
considération l'ordre du jour proposé.

.....

034-02-2025 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller
Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du
jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

035-02-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2025

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir
lu le procès-verbal du 20 janvier 2025 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère
Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le
procès-verbal du 20 janvier 2025.

.....

**036-02-2025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3
FÉVRIER 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir
lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février 2025 et qu'ils
renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller
François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le
procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février 2025.

.....

037-02-2025 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 122 260,93 \$. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

038-02-2025 ACHAT CAMIONNETTE USAGÉE

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal, monsieur Marc Cormier, avait la tâche d'effectuer des recherches pour une camionnette usagée avec un budget spécifique;

CONSIDÉRANT QU'actuellement nous avons seulement une camionnette en bon état pour circuler sur les routes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse fasse l'acquisition d'une camionnette usagée de marque RAM, année 2020, modèle 1500 Classic Tradesman auprès du concessionnaire E.P. Poirier de Paspébiac, au montant de 35 527,28 \$ taxes incluses.

L'achat de la camionnette sera effectuée avec les surplus affectés de la Municipalité. La vente inclura sans frais supplémentaires des pneus d'hiver.

Nous autorisons monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal, à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires avec E.P. Poirier et / ou la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'acquisition de ce véhicule.

.....

039-02-2025 MANDAT TECQ

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux # 2 ci-jointe, et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution. N.B. Article à ajouter pour toute programmation comportant uniquement des coûts réalisés ;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux # 2 comporte des coûts réalisés et des coûts prévus ;
- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux # 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

La municipalité mandate la Firme Arpo afin de déposer la programmation des travaux.

.....

040-02-2025

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse approuve les dépenses d'un montant de 9 308 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

.....

041-02-2025 NOMINATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Conformément à notre *Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme* numéro 278-2013, il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les personnes suivantes à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Alphonse, à savoir Monsieur Steven Allain, conseiller municipal, Madame Brigitte Cellard et Monsieur Julien St-Onge, résidents de la municipalité de Saint-Alphonse ;

QUE nous nommons secrétaire de ce comité l'inspectrice en bâtiment, madame Annie Dupéré ou la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Christine Henry ;

QUE le conseiller Steven Allain est nommé président de ce comité ;

QUE les pouvoirs, la durée des mandats et autres informations sont précisés au *Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme* numéro 278-2013;

QUE la présente résolution remplace la résolution 115-06-2020 - Nomination du Comité consultatif d'urbanisme.

.....

042-02-2025 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 222, 5^E RANG EST

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 222,5^e Rang Est;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié conformément à la Loi, ainsi que sur le site internet de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à sa réunion du 4 février 2025, indiquant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne n'a émis de commentaires lors de la séance relativement à cette demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure affectant le lot 5 522 548 du cadastre du Québec, situé au 222, 5^e Rang Est, la demande consiste à régulariser la présence de 2 conteneurs maritime de 40' de long, utilisés comme entrepôts, ainsi que permettre l'installation d'un conteneur maritime de 20' de long, utilisé comme bâtiment technique.

.....

043-02-2025 CONTRAT PEINTURE BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission # 395 de Peinture Baie-des-Chaleurs Inc. au coût de 6 000 \$ taxes en sus pour terminer les travaux de peinture dans les espaces municipaux ainsi que les bureaux.

.....

044-02-2025 FORMATION ADMQ

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des élus présents que nous autorisons Christine Henry, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à participer à la formation – ABC/DG Introduction de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se déroulera les 20, 21 et 26 mars prochain en webinaire qui est offerte gratuitement par l'ADMQ.

.....

045-02-2025 RECRUTEMENT DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET GRERFFIER (IÈRE)-TRÉSORIER(ÈRE)

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Safire Conseil RH à effectuer le recrutement et la sélection d'un(e) directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ère) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

046-02-2025 REPRÉSANTANT VENTES POUR TAXES MRC BONAVENTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur François Bujold, directeur général et greffier-trésorier, ou madame Lynn Fortin, responsable des finances et de l'administration de la MRC de Bonaventure, à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à enchérir en son nom lors de la vente pour taxes municipales du jeudi 10 avril 2025 à la MRC de Bonaventure.

.....

047-02-2025 ANNULATION VENTE POUR TAXES 2023- MRC BONAVENTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler le

matricule # 2139-14-3871 de la vente pour taxes année 2023 à la MRC de Bonaventure.

.....

048-02-2025 URLS – RENOUELEMENT ADHÉSION

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 113,00 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

.....

049-02-2025 RGLM – ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse adhère au Regroupement gaspésien du loisir municipal et qu'elle engage une somme de 120,00 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

.....

050-02-2025 INSCRIPTION RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'agente administrative, Cynthia St-Onge, pour l'inscription au Rendez-vous québécois du Loisir Rural du 6 au 8 mai 2025 qui se tiendra dans la MRC de la Nouvelle-Beauce au coût de 250 \$ taxes en sus. L'hébergement et les frais de déplacement seront répartis avec d'autres intervenantes en loisirs de la région. Ses dépenses seront assumées par la Municipalité selon la politique en vigueur.

.....

051-02-2025 URLS - PROGRAMME ACTIFS

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'agente administrative, Cynthia St-Onge, à déposer un projet dans le cadre du programme Actifs à URLS pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse pour l'achat d'équipements de loisirs.

.....

052-02-2025 MRC BONAVENTURE – DÉPÔT PROJET FRR2

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'agente administrative, Cynthia St-Onge, à déposer un projet dans le cadre du programme FRR2 à la MRC de Bonaventure pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse pour la rénovation de la piscine.

.....

053-02-2025 FEUX D'ARTIFICE SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'agente administrative, Cynthia St-Onge, à effectuer des feux d'artifices le vendredi 7 mars prochain dans le cadre de la semaine de relâche. Les directives du directeur incendie, Nicolas Lafrance, devront être respectées.

.....

054-02-2025 LETTRE D'APPUI - LAC LA FERME

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre d'appui au Lac La Ferme dans le cadre de leur projet intitulé « Un lac en santé, une fierté ! - Lac de la Ferme », déposé dans le cadre du Fonds régional en Environnement (FRE) et du Volet 2 - soutien aux projets structurants du Fonds régions et ruralité (FRR). La Municipalité de Saint-Alphonse s'engage en tant que partenaire dans ce projet en fournissant une contribution financière de 100 \$.

.....

055-02-2025 DEMANDE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 400 \$ au Club des 50 ans et plus « La Madelon » pour leur souper de St-Valentin, suivi d'une soirée dansante avec musiciens, ces fonds proviennent du « Fond Festival et événements ».

.....

056-02-2025 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

057-02-2025 CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 02.

Josiane Appleby
Mairesse
trésorière par intérim

Christine Henry,
Directrice générale et secrétaire-

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

.....